



Le Petit Serverettois

Il y a pire que
de ne pas
réussir, il y a
ne pas essayer !

Proverbe Chinois

JUN 2019 ... Année 6, N°11

~ CÔTÉ MAIRIE ~

*Amis Serverettois,
nous voici de retour pour nos
quelques lignes semestrielles,
en amont de
la saison estivale.*

*Il nous importe
toujours avec
le Conseil Municipal, de vous
tenir au courant des
dernières actualités
de notre commune.*

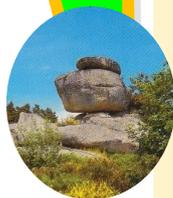
*J'espère que vous prenez
autant de plaisir à lire
et feuilleter
«Le Petit Serverettois »,
que nous à le préparer!*

*N'hésitez pas, comme
toujours, à venir à notre
rencontre pour partager
vos critiques
ou idées d'articles.*

*A très bientôt dans les ruelles
de « Serverette, le Joli » !*

Séverine CORNUT

erverette



CÔTÉ MAIRIE

INFOS

SECRETARIAT DE MAIRIE

MAIRIE 48700 SERVERETTE Tél : 04 66 48 30 36

E-mail : mairie.serverette@gmail.com

Site internet : www.serverette.fr

NOUVEAUX HORAIRES

Comme vous le savez déjà, Jean-Luc effectue le remplacement de congé maternité de Céline au niveau du secrétariat de mairie. Ainsi, les horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie sont actuellement

le LUNDI DE 10h à 12h et LE MERCREDI de 15h à 17h00.

Ceci jusqu'au 24 octobre 2019.

LOTISSEMENT

« LA QUINTAINE »

Nous vous rappelons qu'il reste 6 lots à vendre au niveau du lotissement « La Quintaine » d'une valeur de 20 €/m². Pour plus de renseignements, merci de vous adresser à la mairie (04/66/48/30/36)



CONVENTION FONDATION DU PATRIMOINE



Mardi 9 avril, Madame Le Maire a rencontré M. Paul Gély, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine afin de signer une convention permettant un financement participatif pour l'opération de restauration du Pont du Moulin du Bayle ; et ainsi d'alléger et de compléter la part restante à la charge de la commune. Le devis réalisé par Lozère Ingénierie et soumis aux prescriptions des Bâtiments de France présente un montant de 52 075.82€ HT. Si vous voulez apporter votre appui financier à ce projet, il vous suffit de remplir un bon de souscription (disponible à la mairie et dans les différents commerces du village) et d'établir un chèque du montant désiré à l'ordre de la «Fondation du Patrimoine-Restauration du Pont du Moulin du Bayle ».

Vous pouvez aussi faire un don par internet, sur le site :

www.fondation-patrimoine.org/60606

Avec ce don, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt.

La souscription c'est un choix donné aux contribuables qui peuvent choisir d'affecter une partie de leurs impôts à un projet local. Ceci est possible puisque les dons fait à la Fondation sont affectés à un projet précis et qu'ils sont déductibles :

- *De l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite globale de 20% du revenu imposable (Ex : un don de 100 € équivaut à une économie d'impôt de 66 €),
- *De l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires (Ex: un don de 500 € équivaut à une économie d'impôt de 300 €).
- *De l'Impôt de Solidarité sur la Fortune immobilière à hauteur de 75%.

La possibilité d'une économie d'impôt pour le souscripteur.

Si la collecte dépasse la part à charge communale, les dons seront affectés à une autre opération ; sachant que la prochaine convention avec la Fondation du Patrimoine que veut signer la commune concernera la préservation de l'Église Saint Jean.

D'avance **MERCI** à tous pour votre générosité et votre implication dans la sauvegarde de notre patrimoine local.

FONDATION



DU PATRIMOINE

Préservez aujourd'hui l'avenir

CÔTÉ MAIRIE (SUITE ...)

INFOS



AMENDES DE POLICE

Cette année, dans le cadre des amendes de police, des panneaux de signalisation ont été posés.

Il s'agit de signaler aux usagers de la D806 les débords de toits et de devantures présents dans la partie étroite du village, afin d'éviter qu'ils soient à nouveau arrachés.

Suite à une rencontre avec le Conseil Départemental et après demande des services de la Préfecture de mettre en place les décisions actées, des conteneurs ont été enlevés ou déplacés, pour des questions de visibilité et de sécurité.

Pour rappel aussi, merci de ne pas stationner sur les trottoirs afin de faciliter leurs entretiens, mais surtout pour la sûreté des piétons.

INCIVILITÉS



Régulièrement des déchets sont abandonnés à côté des conteneurs ou jetés, sans sac ou non triés dedans ; ceci au détriment des agents du SIVOM.

Pour information, une campagne de nettoyage des conteneurs a eu lieu en mai.



La déchèterie de Saint Alban est ouverte le lundi, mercredi et samedi de 13h30 à 17h00. Celle de Mazeirac, est ouverte tous les jours de 7h30 à midi et de 14h00 à 17h00.

Notre agent communal œuvre aussi à la propreté de nos rues, au travers du balayage par exemple. Le minimum attendu, semble-t-il nécessaire de rappeler, étant le respect de ce travail quotidien permettant d'enjoliver notre cité.



DÉGRADATIONS

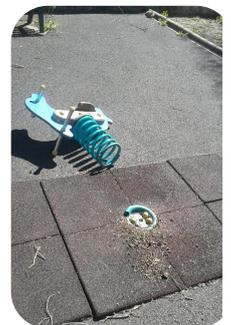
Des détériorations ont eu lieu au niveau du terrain multisports. Ainsi, le mercredi 24 avril vers 6h00 du matin, la remorque d'un pick-up vert s'est semble-t-il décrochée, emboutissant le mur d'enceinte du terrain.

Le conducteur, bien intentionné, ne s'est pas manifesté,

laissant à la charge de la commune la réparation dont le montant des travaux s'élève à 2 194.80€.

Une enquête est en cours pour retrouver le coupable.

L'aire de jeux pour enfants a aussi connu des dégradations, des barrières de l'entrée du terrain de sport ont été arrachées, ainsi que des balançoires, ceci au détriment de tous les enfants et adolescents.



CÔTÉ MAIRIE (SUITE ...)

INFOS

DÉBROUSSAILLAGE *Attention !*  Avant la saison estivale, les propriétaires et locataires de jardins et terrains ont obligation de procéder à leur entretien. En effet, l'Occitanie faisant partie des territoires exposés aux risques d'incendie, le débroussaillage, consistant à réduire les matières végétales de toute nature susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations, est obligatoire. De même, afin de préserver le revêtement des routes, la municipalité demande aux propriétaires de procéder à l'abattage des arbres en bordure des voies revêtues lorsque les racines détériorent ou menacent de détériorer la route ; ainsi qu'à l'élagage des branches ou des haies, obligatoire pour la protection des réseaux aériens mais aussi pour la sûreté et la commodité de circulation. Il est rappelé aussi que selon le Code de l'Environnement « toute personne qui produit ou détient des déchets..., est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination. »



TRAVAUX

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE



Concernant le captage Truyère, le périmètre immédiat de celui-ci a été entretenu et reclôturé.

Côté assainissement, les bacs de rétention des boues de la station d'épuration ont été vidés en septembre dernier lors du plan d'épandage, pour lequel une aide financière nous a été attribuée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Des roseaux ont été replantés dans les deux derniers bacs ce printemps, afin de permettre un fonctionnement optimum de notre station.



RÉSERVOIR DE ROUDILS

STATION D'ÉPURATION

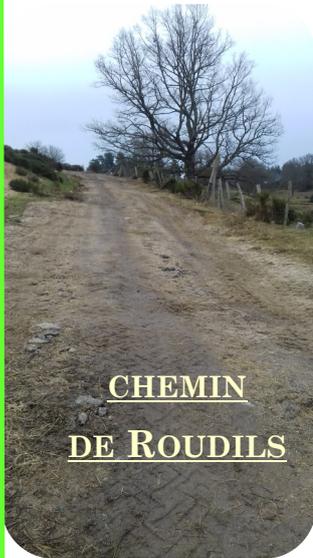


Le terrain autour du réservoir de Roudils a été girobroyé

CÔTÉ MAIRIE (SUITE ...)

TRAVAUX

FORÊT DE LA ROUVIÈRE



CHEMIN DE ROUDILS

Alors que cet automne les chemins de Roudils et de notre forêt communale ont connu un aménagement : terrassements et girobroyage réalisés par Sébastien, en cette fin d'hiver la parcelle coupée à blanc en 2017, vient d'être replantée. Cette opération de replantation, qui tenait particulièrement à cœur à notre Conseil, a un coût de 8 164.50 € H.T, financé à 50% par le Conseil Départemental.



AVANT



APRES

En espérant que petits sapins deviennent grands !



DÉNEIGEMENT

L'hiver a fini par s'installer et nous avons connu plusieurs journées bien enneigées. Le vent aidant, de jolies congères sont apparues, rendant le déneigement plus contraignant.



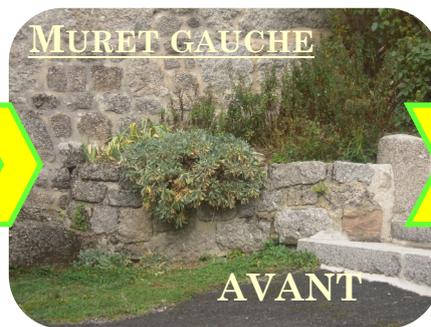
LA PASSERELLE DE LA QUINTAÎNE

A « La Quintaîne », la sortie de la passerelle piétonne a été arrangée pour faciliter l'accessibilité



Avec les beaux jours arrivant, vous pourrez admirer dans le village, les murets de parts et d'autres des escaliers de l'église Saint Vincent. Ils ont été nettoyés et rejointés, permettant ainsi de finaliser les travaux d'embellissement de l'entrée de notre édifice.

EGLISE ST VINCENT



MURET GAUCHE

AVANT



APRES



MURET DROIT

AVANT



PENDANT TRAVAUX



APRES

CÔTÉ MAIRIE (SUITE ...)

TRAVAUX



CAMPING Suite à la visite de sécurité de notre camping municipal, des aménagements nous ont été demandés. Ainsi, le toboggan et la balançoire, n'étant plus aux normes pour un établissement recevant du public, ont dû être démontés. Un terrain de pétanque a vu le jour à leur



place. Concernant ce matériel, et suite à la demande de plusieurs personnes, le conseil municipal a décidé de les mettre en vente.

Si un administré est intéressé, il peut faire une offre sous enveloppe avant le 30 juin. Ces accessoires (toboggan et balançoire) sont visibles au niveau des garages communaux.

Au niveau des sanitaires, la douche et le WC handicapés ont eux aussi bénéficié d'une mise aux normes, et un nouvel évier a été installé à la demande des campeurs. Cette année, Sabrina accueillera nos villégiateurs et gèrera notre camping du 15 juin au 10 septembre.



ÉVÉNEMENTS

CÉRÉMONIE DU 19 MARS



C'est accompagné de Patrice Saint Léger, Conseiller Départemental et de Michel Séguela, Président local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie que Séverine Cornut gagnait le monument aux Morts pour déposer une gerbe, et demandait à la population de respecter une minute de silence pour tous les soldats de la guerre d'Algérie.

Entourés de nos Sapeurs-Pompiers, toujours présents pour saluer la bravoure de nos combattants, Madame le Maire et Monsieur Séguela faisaient lecture des discours officiels. Ce devoir de mémoire prenait fin au son de La Marseillaise, et était suivi d'un vin d'honneur servi sur le parking de la mairie, sous un soleil radieux.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Le 8 mai 1945 marque le cessez-le-feu en Europe de la Seconde Guerre Mondiale.

Ce mercredi 8 mai 2019, la population accompagnait les Portedrapeaux, les Pompiers et le Maire et se rassemblait au pied du monument aux Morts pour rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à la victoire de la France.

Tous avançant ensuite déposer une autre gerbe devant la stèle du Marin Maxime Jacquemont afin de témoigner notre respect à celui qui, pendant cette guerre de 1939-1945, avait rejoint le maquis de Haute Lozère et qui le 4 juillet 1944, à l'aube de ses 23 ans, trouvait la mort dans une embuscade avec un convoi allemand.



CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

« CHEZ GUSTOU »



Mi-juillet, un nouveau bar/restaurant et chambres d'hôtes ouvrira ses portes dans la rue principale de Serverette. Il s'agit de l'établissement « CHEZ GUSTOU » crée par un enfant du pays M. Pascal Fabre. Au menu, cuisine traditionnelle et soirées à thème.

Si vous souhaitez d'ores et déjà réserver, appelez le **06.08.61.35.88**.



TAXE DE SÉJOUR

La communauté de communes a instauré la taxe de séjour.

Les touristes en location sur notre comcom devront s'acquitter d'une taxe dont voici la grille tarifaire :

CATEGORIES D'HEBERGEMENT	TARIFS 2019
Palaces, Hôtels de tourisme 4 ou 5 étoiles, Résidences de tourisme 4 ou 5 étoiles, Meublés de tourisme 4 ou 5 étoiles	0.70 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, Résidences de tourisme 3 étoiles, Meublés de tourisme 3 étoiles	0.50 €
Hôtels de tourisme 1 ou 2 étoiles, Résidences de tourisme 1 ou 2 étoiles, Meublés de tourisme 1 ou 2 étoiles, Villages de vacances, Chambres d'hôtes	0.30 €
Terrains de camping et terrains de caravanage et tout autre terrain d'hébergement de plein-air	0.20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements plein-air	2% (taux appliqué par personne et par nuitée hors taxes), plafonné à 0.70 €

La taxe de séjour est perçue sur les personnes hébergées par les loueurs, les hôteliers, les propriétaires ou les autres intermédiaires chargés de la gestion des hébergements.

Sont exonérés : - Les mineurs (les moins de 18 ans).

- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la communauté de communes.
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.
- Les personnes qui occupent des locaux à titre gratuit



Cette taxe est perçue par tous les prestataires de tourisme qui devront la reverser à la communauté de communes selon les modalités de recouvrement suivantes. Les dates de déclaration et de versement des sommes collectées de la taxe de séjour sont fixées :

- Au 31 juillet pour la période du 1er janvier au 30 juin

- Au 31 octobre pour la période du 1er juillet au 30 septembre

- Au 31 janvier de l'année suivante pour la période du 1er octobre au 31 décembre

Pour plus de renseignements concernant la taxe de séjour, merci de vous adresser à l'office du tourisme intercommunal « Margeride en Gévaudan » au 04 66 31 82 73.

Sports de pleine nature - Patrimoine - Musées - Culture - Parcs animaliers et de loisirs - Bien-Être

Plus de 53 offres sur toute la Lozère !

CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

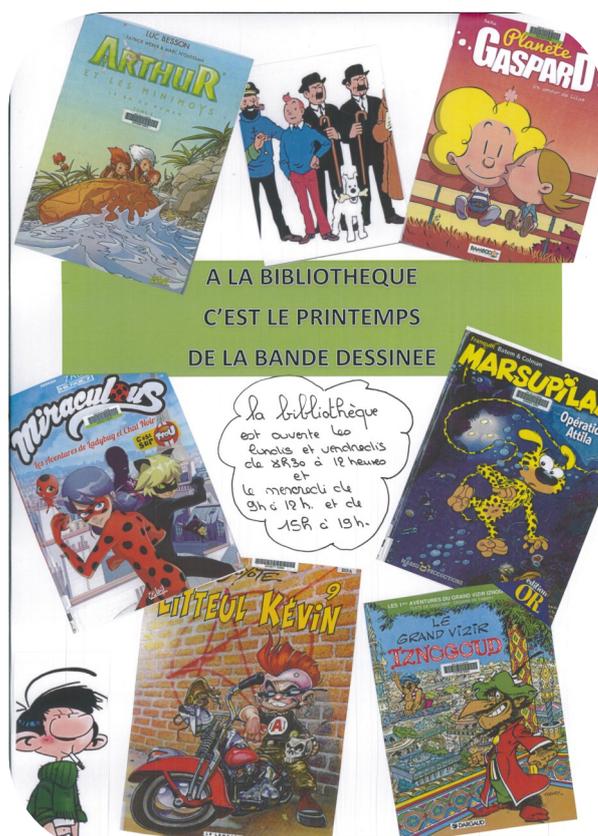
AGENCE POSTALE COMMUNALE



L'agence postale communale vous accueille tous les lundis de 8 h30 à 12 heures, Le mercredi de 9 h à 12 heures et de 15 h à 19 heures, Le vendredi de 8 h30 à 12 heures.

Vous pouvez effectuer toutes les opérations d'affranchissements de courriers, envois de colis, achats de timbres, d'enveloppes et d'emballages.

Pour les clients de la banque postale, les virements de compte à compte, les dépôts de chèques, dépôts et retraits d'espèces sont possibles.



A LA BIBLIOTHEQUE
C'EST LE PRINTEMPS
DE LA BANDE DÉSSEINÉE

POMPIERS



Afin de parfaire leur entraînement les Sapeurs-Pompiers de SERVERETTE ont sollicité l'autorisation auprès de Madame le Maire d'installer temporairement leur parcours sportif au camping municipal. Ce parcours leur permet de tester leur capacité à agir avec rapidité en combinant agilité, équilibre et lucidité.

Il est utilisé également par les nouvelles recrues afin de se préparer pour la formation initiale, accessible à partir de 16 ans.

Si vous souhaitez nous rejoindre contactez-nous au 06 82 49 63 07.

CÔTÉ ÉCOLE

PLANTATIONS

Comme suite aux plantations faites par les élèves à l'automne 2018, nous avons aujourd'hui le plaisir d'admirer de jolies fleurs dans la cour de l'école. Nous attendons avec impatience que les nouvelles graines plantées par les enfants dans les jardinières poussent...



CÉLÉBRATION DE NOËL



Les élèves ont participé à la célébration de Noël avec le Foyer de Vie Sainte Angèle. Chaque enfant a amené une image afin de construire la crèche, ainsi qu'une bougie pour illuminer notre sapin. Puis nous avons partagé le repas avec les résidents du Foyer de vie. Ce fut une très belle cérémonie partagée par tous.

CÔTÉ ECOLE (SUITE...)

NEIGE

Comme chaque année, la neige est tombée cet hiver.

Les élèves en ont profité pour faire des bonshommes de neige, des batailles de boules de neige, et des glissades.



GALETTE

En ce début d'année 2019,

ce fut le temps de déguster des galettes des rois. A la cantine, mais aussi à l'école. Nous avons confectionné notre propre galette en suivant la recette, que nous avons partagée tous ensemble. Les rois de l'année furent Victorin, Albin...



SAINTE-ANGÈLE

Traditionnellement, chaque fin janvier nous fêtons la

Sainte-Angèle avec le Foyer de Vie. Le mardi 29 janvier nous nous sommes tous retrouvés pour la célébration à l'église du village, puis nous avons partagé le repas avec les résidents.

Un beau moment de convivialité.



LECTURE

Cette année, Myriam, résidente au Foyer de vie, est venue nous lire une histoire à l'école.

Elle a lu «L'anniversaire de cochonnet».

Merci à Myriam de nous avoir raconté cette histoire.



PÂQUES

Après avoir fabriqué notre panier de Pâques en classe, nous sommes allés à la chasse aux œufs dans la cour de l'école, les cloches et lapins de Pâques ont été généreux avec nous cette année.

A la suite de quoi nous avons célébré Pâques à l'église de Serverette, puis nous avons accueilli les résidents à l'école pour partager le goûter.



CYCLE TENNIS DE TABLE

Lionel Prieur, est venu nous initier au tennis de table. Chaque lundi après-midi, nous descendions à la salle des fêtes pour apprendre les règles, à tenir la raquette et faire des échanges. Nous avons été récompensés à la fin des séances par un diplôme, une médaille, ainsi qu'une raquette et une balle de ping-pong pour s'entraîner d'ici l'année prochaine.

Merci Lionel pour ton enseignement et ta bienveillance.



PISCINE

Après le ping-pong, nous commençons notre cycle de piscine jusqu'à début juin.

L'occasion pour tous de se familiariser avec l'eau et d'apprendre à nager.

Les élèves de cycle 2 sont encadrés par le maître nageur afin de se perfectionner aux différentes nages pour certains et d'acquérir une certaine autonomie dans l'eau pour d'autres. Les maternelles, eux aussi s'entraînent à souffler dans l'eau, à faire l'étoile, mais ce qu'ils préfèrent c'est glisser sur les toboggans.



CÔTÉ ÉCOLE (SUITE...)

VOYAGE SCOLAIRE

Cette année, nous sommes partis en voyage scolaire

du 15 au 17 mai avec les élèves du cycle 2 de l'école de la Présentation du Malzieu.

Nous sommes allés à Sérignan dans l'Hérault.

Nous logions dans un centre au bord de la mer.

Nous avons participé à des ateliers avec nos animateurs :

Land'art, découverte de la faune et de la flore de Méditerranée, sensibilisation à la pollution des mers et océans et découverte des dunes. Nous avons été visiter l'aquarium d'Agde où nous avons pu observer de nombreuses espèces d'animaux marins de Méditerranée mais aussi ceux plus colorés des océans tropicaux. C'était un beau voyage où tout le monde s'est régalé.



CÔTÉ FOYER DE VIE

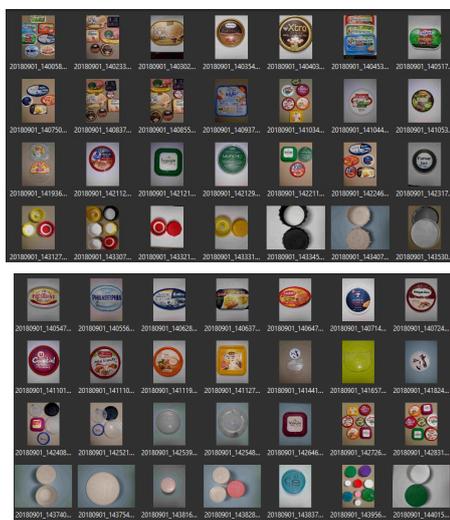
CŒUR 2 BOUCHONS

Mardi 23 avril, les résidents du foyer de vie ont apporté

leur collecte de bouchons à Riom près de Clermont-Ferrand. C'est la 6ème année que cette action a lieu et elle a toujours autant de succès. Cette année, il aura fallu un véhicule supplémentaire pour acheminer les 700 kg de bouchons récoltés !

De plus en plus de particuliers, associations (notamment l'entente sportive Nord Lozère), écoles et collèges se joignent à la collecte en Lozère. Fidèles à leurs correspondants Riomois, les résidents de Serverette ont livré leur récolte à l'association Bouchons 63. Celle-ci a changé de partenaire pour le traitement des bouchons. C'est maintenant avec l'association nationale « cœur 2 bouchons » qu'elle travaille.

Moins de transport, plus de diversité dans les bouchons collectés ce qui améliore l'impact écologique de cette action. L'argent récolté par la vente du plastique issu des bouchons sert toujours en totalité à aider les personnes en situation de handicap par l'achat de matériel, l'aménagement de l'habitat, des véhicules, l'acquisition de matériel spécifique, de fauteuils roulants etc...



LÉGENDES ET PATRIMOINES AU FOYER AVEC THOMAS POUGET



Le 15 mars dernier, les résidents du foyer de vie ont eu la joie d'accueillir Thomas POUGET, comédien de la compagnie « la joie errante », pour une soirée de lectures sur le thème « légendes et patrimoines ». Cette soirée était organisée par le « ciné-théâtre » dans le cadre de la décentralisation de leurs spectacles sur le territoire de la communauté de communes. Habitants de Serverette et autres spectateurs ont pu se délecter des textes si brillamment lus par Thomas.

Humour et émotion étaient au rendez-vous.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié pour lequel les résidents et leurs monitrices avaient fait de succulents gâteaux !

Rendez-vous est déjà pris pour renouveler cette expérience de partage en septembre !

CÔTÉ ASSOCIATIONS

ASSOCIATION PATRIMOINE & TRADITIONS



Bonjour amis Serverettois,

L'hiver s'échappe pour laisser place à la belle saison...enfin !!!

Voilà, il est donc temps de vous dévoiler le programme de la saison 2019, nous espérons qu'il sera apprécié par tous et que nous nous retrouverons sur les différentes manifestations. Avec la saison 2019 qui commence, voici également le moment de renouveler les cotisations (petit rappel 12.00€ pour 1 personne; 20.00€ pour 1 couple). Vous pouvez soit me déposer la cotisation à mon domicile "Rue Pissaratte", soit chez notre Secrétaire Christine GAUZY "Les Amarines", soit par courrier à l'adresse suivante: Association Patrimoine et Traditions Chez Mme MARTEL Odile Rue Pissaratte 48700 Serverette. Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter au 06.82.30.26.70. Vive le printemps et vive l'été, les sorties, les nouvelles amitiés et les nouvelles rencontres au fil des manifestations... Odile MARTEL Présidente Association Patrimoine et Tradition

QI GONG



SOURCES DU VIVRE le qi-gong, les 5 éléments, avec la force, la souplesse, la motivation, enfin le plein d'énergie!!

Depuis la rentrée, nos P'tits yogis ont fêté l'automne, avec ses respirations profondes, pour remplir les poumons, et son dos!

Des exercices, droite, gauche, pour améliorer la concentration.

L'hiver, on respire avec toute l'eau de son corps, avec des mouvements toniques puis en équilibre! Au printemps nous invitons l'ours à manger

du miel, pour notre énergie, et plein de douceur! puis, notre

Terre nourricière fait renaître la nature, et nous faisons éclater les bourgeons au bout des branches! au bout de nos doigts!! puis nous faisons descendre le DRAGON des enfants, qui garde les neiges des hautes montagnes, jusqu'à la fonte, et revient remplir nos fontaines et nos rivières!!

Tout ceci en couleur, en musique, de bonne humeur!!



MOUVEMENT DES RETRAITÉS CHRÉTIENS

Mouvement des Retraités Chrétiens, cinq adhérentes, heureuses de se retrouver autour du Père Robert, le mercredi après midi, une fois par mois pour réfléchir ensemble et partager sur le thème d'année. Cette année le thème, autour de la famille, était à la portée de toutes, concret, faisant appel au vécu, à notre vécu, mais aussi aux changements, à l'évolution du milieu familial, à la dispersion des enfants et à notre capacité d'adaptation.

Toutes mamies, nous vivons ces changements avec un peu d'anxiété parfois..... Et essayons de rester proches de nos enfants et petits enfants.

Le mardi 21 mai, la journée diocésaine a rassemblé à

Aumont tous les adhérents du département pour une journée festive et conviviale.



APEL



L' APEL organise le repas de la fête votive

*Dimanche 30 juin: « Aligot saucisse » 15€ le repas, vous pouvez déjà vous inscrire à l'épicerie multi-services ou à l'APC.

CÔTÉ SOUVENIRS

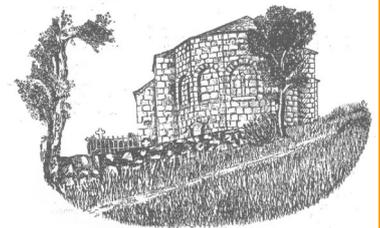
SERVERETTE ... SOUVIENS TOI

L'ÉGLISE SAINT-JEAN



L'ÉGLISE ROMAINE DE SAINT-JEAN DE
SERVERETTE.

HISTORIQUE Cette chapelle en style roman probablement construite au XII^{ème} siècle, fut à l'origine l'église paroissiale de Serverette et ce, jusqu'à la Révolution. Le pillage et la dégradation de cette église furent apparemment la cause du changement de destination. La raison de sécurité dû amener les habitants à quitter le vallon de Saint-Jean pour édifier demeures sur le coteau escarpé de Serverette où les



SERVERETTE. — Eglise Saint-Jean. A. Balda

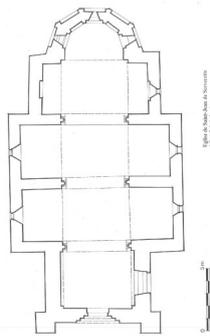
attirait la protection d'un puissant château féodal. Ainsi, le titre d'église paroissiale fut transféré au profit de l'église castrale Saint Vincent, située dans le bourg de Serverette où se trouvait le gros de la population.

Citée en 1109 dans le testament de l'évêque comte Aldebert II de Peyre, qui en fit don au monastère Saint Sauveur de Chirac; l'église Saint-Jean, autrefois appelée Saint-Jean-de-la-Vachellerie, est placée sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste et clôt un des aspects du cimetière.

L'édifice primitif comportait une nef unique précédant un chevet polygonal. Au cours du XV^{ème} siècle, des chapelles furent ouvertes au niveau des deuxièmes et troisièmes travées de la nef.

Dans le cœur se trouverait le tombeau des anciens seigneurs de Bois du Mont et le 15 mai 1542 une chapellenie de Saint Robert et de Sainte Enimie y fut fondée par un certain Robert Gerbal.

Endommagée lors des guerres de Religion, des réparations ont été menées de 1604 à 1635 par le curé Pontet, dont la plus importante, en 1615, toucha le couvert. A la même époque, un portail couronné par un arc surbaissé fut ouvert dans le mur méridional de la pre-



Église de Saint-Jean de Serverette.
1900-1901



mière travée. Curieusement, ce portail a tous les traits d'un ouvrage de la fin du XV^{ème} siècle. Le 26 mai 1765, le prieur Valentin fit la bénédiction d'une nouvelle cloche nommée François-Anne, tiré du prénom du parrain (Messire François de More) et de la marraine (Dame Anne Deville). Cette cloche fut déposée à la Révolution, au district de Saint-Chély, où elle fut vraisemblablement vendue ou volée. Elle est actuellement au clocher de l'église de Pelouse ; on ignore comment elle est arrivée là, le nom du parrain est écrit sur cette cloche. Peu après, le 18 février 1794, le clocher devenu inutile fut renversé au nom de la République. Il s'agissait d'une arcature posée sur le pignon Ouest.

On aperçoit encore l'ouverture aujourd'hui murée qui conduisait à la cloche.

En 1838, constatant l'état de délabrement général de l'édifice, Monseigneur de la Brunière, au cours d'une visite diocésaine, frappa l'église d'interdit jusqu'à ce qu'on l'ait rétablie dans un état décent. Une campagne de travaux eut lieu vers 1861, comme en témoigne le maître actuel en plaques de marbre et le vestige du banc des célébrants. L'édifice connu par la suite

plusieurs campagnes de restaurations.

Le 3 août 1932, l'église Saint Jean fut classée Monument Historique.

De nos jours, une messe est dite chaque année pour la Toussaint dans l'église Saint-Jean.

La paroisse de Serverette, malgré la grande distance, s'est toujours servie et se sert encore du cimetière, qui se trouve au pied de l'église Saint-Jean. Aujourd'hui, ce cimetière est entièrement occupé, et a été augmenté il y a quelques années d'une nouvelle extension.



CÔTÉ SOUVENIRS (SUITE ...)

DESCRIPTIF Ce bel édifice roman est construit en blocs de granit assisés et possède sur la nef un toit à longs pans s'achevant en croupe polygonale sur l'abside. Il est couvert de lauzes de Lachamp posées à même la voûte. Au niveau du faîtage, les lauzes sont assemblées en lingolets.



L'église St Jean mesure 25 m de long sur 6 m de large. Les chapelles Nord et Sud possèdent des toitures en appentis individualisées.

La nef unique se compose de trois travées, voûtées en berceau brisé. Des chapelles latérales voûtées en berceau transversal encadrent les travées 2 et 3 de la nef. Ces chapelles sont éclairées chacune par une baie en plein-cintre ébrasée.

La nef est prolongée par un chœur en cul-de-four à côtés, précédé d'une travée droite. L'abside à sept pans est enrichie d'une arcature.

Trois baies éclairent l'abside. La baie d'axe est aujourd'hui murée.

Si les chapelles latérales sont des ajouts ultérieurs, les deux renforcements de la travée droite du cœur lui sont contemporains. Du côté Sud, subsiste une fenêtre romane à ébrasement droit encadrée par une arcade en plein cintre. A cette arcade correspond côté Nord une arcade semblable aveuglée. Les arcs doubleaux de la nef retombent sur des chapiteaux sculptés de motifs sommairement feuillagés.



Sur la façade occidentale, on trouve un portail d'aspect roman à voussures en plein cintre.

Une baie étroite ébrasée le surmonte. Elle est légèrement décalée par rapport à l'axe du portail. La façade est encadrée par deux épais contreforts d'angle. Un percement ancien muré est visible à proximité du contrefort Nord. Il s'agit de l'accès à l'arcade de la cloche détruite.

Des vestiges d'une litre funéraire sont visibles à la naissance de la voûte de la nef sur lesquelles on distingue des écus du XVIIIème siècle. Ces armes portent un croissant au milieu de l'écu chantourné ; le chef est chargé de deux étoiles.



Les émaux ne sont pas lisibles; la couronne sommant l'écu paraît être marquisable. Ces armes seraient celles de la famille de Morangiès, s'il faut en croire l'érudition locale.

De nos jours, la toiture de Saint-Jean présente des dégradations importantes, l'étanchéité n'est plus assurée et un certain nombre de désordres sur les façades se remarque. Cet état de décrépitude de la couverture de l'église a des conséquences immédiates aussi sur l'aspect de l'intérieur de l'édifice, les maçonneries montrent des signes d'une humidité importante, des mousses et des algues se développent en de multiples points de l'église.

Attaché à son patrimoine local et devant l'état actuel préoccupant de l'église Saint-Jean, le Conseil Municipal a délibéré pour sauvegarder cet édifice du XIIème siècle en péril.

L'étude réalisée en 2006 par l'architecte des Bâtiments de France a été actualisée afin d'estimer le coût pour l'assainissement et la réfection des toitures pour la mise hors d'eau de l'église. Le coût estimatif prévisionnel de ces travaux s'élève à 315 000€ H.T. Par ailleurs l'état particulièrement dégradé de l'intérieur de l'édifice nécessitera par la suite une seconde tranche de travaux.

Afin d'arriver à réaliser ces travaux, la commune est en recherche de financement.

A ce jour, le plan de financement est le suivant :

- _ 157 500€ de la DRAC (50%), obtenus
- _ 63 000€ de la Région (20%), obtenus
- _ 31 500€ du Département (10%), demandés

Le reste à charge de la commune s'élevant à 63 000€, un financement participatif auprès de la Fondation du Patrimoine va être mis en place.



Parce que ce lieu présente un intérêt tant sur le plan patrimonial que touristique et afin que notre patrimoine historique ne tombe pas dans l'oubli, nous comptons sur le soutien de tous pour amener ce projet de restauration à son terme.

MAIRIE DE SERVERETTE

Responsable de publication et de
rédaction:

La commission communication

Equipe de rédaction :

Séverine Cornut

Roselyne Vidal

Guillaume Poulalion

Aurélie Baffie

Serverettois et

Elèves de l'école de Serverette

Informations

pratiques :

Docteur CAPARELLI :

04 66 48 30 32

Jacqueline DUMAS

Joris DELHOUSTAL

IDE à domicile :

04 66 48 31 80

TAXI NEGRON :

06 80 73 77 71

Service de garde Médecin:

0 810 604 608

Urgences : 15

Sapeurs pompiers :

18 ou 112

SERVERETTE

En Fête

LES 29 ET 30 JUIN 2019



Samedi 29 Juin



A partir de 19 h
(RDV au Plô)

ANIMATIONS AUTOUR DU FEU DE LA ST JEAN

Grillades – Buvette



Dimanche 30 Juin



12 h: ALIGOT/SAUCISSE 15€

Sur réservation à l'épicerie (04.66.44.22.86)
ou à l'agence postale (04.66.48.30.36)

SUIVI D'UNE RANDONNÉE

PÉDESTRE

14 h CONCOURS DE PÉTANQUE

(place de la MAIRIE) à gagner 50€
+ mises (6 € par équipe)



Les Enfants
Venez
Déguisés...



Organisée par le Collectif Associatif Serverettois

IPNS

Samedi 15 juin : 18^{ème} édition du « Pays de Lozère Historique »

Vendredi 21 juin : Théâtre d'ombres et d'objets "AKIKO la courageuse"

Petit conte zen (d'Antoine GUILLOPPE), à 18h00, au foyer de vie, organisé par

le foyer de vie Sainte Angèle suivi d'un buffet et de la chorale Terre de Peyre

Mardi 25 juin : Fête de l'école, à 18 h à la salle polyvalente,
organisée par l'école Sainte Angèle

Samedi 29 et dimanche 30 juin : Fête votive de la Saint Jean

Samedi 13 juillet : Salon du livre, Vide-Grenier, Foire aux livres, disques, CD, Artisanat, de 8h30 à 18h,
à la salle polyvalente et ses alentours, organisé par l'association Patrimoine et Traditions

Dimanche 21 juillet : Conférence «les Nécropoles Mérovingiennes en Gévaudan», animée par M. Claude
Requirand à 17h, à la salle polyvalente, organisée par l'association Patrimoine et Traditions

Samedi 27 juillet : Concert par « Quissac Gospel », à 20h30, à l'Eglise Saint Vincent,
organisé par l'association Patrimoine et Traditions

Judi 1^{er} août : Conférence «les Nécropoles Mérovingiennes en Gévaudan», animée par M. Claude
Requirand à 20h30, à la salle polyvalente, organisée par l'association Patrimoine et Traditions

Samedi 3 août : Traditionnelle rencontre entre Serverettois et Estivants

Dimanche 4 août : Vide-Grenier, de 8h00 à 18h00, dans la rue principale de Serverette, organisé par
l'association Patrimoine et Traditions

Mardi 6 août : Sortie V.T.T. de 16h à 18h, pour les 8 - 16 ans,

sur inscription à l'Office du Tourisme « Margeride en Gévaudan »

Judi 15 août : # «Faites des Jeux» de 14h30 à 18h, place de la mairie,
organisé par l'association Patrimoine et Traditions

Illuminations du village et Feu d'Artifice en soirée

Judi 22 août : Ballade gourmande organisée par l'Office du Tourisme
« Margeride en Gévaudan »

En juillet ou août : Descente de crêtes, depuis le col de la Baraque des
Bouviers jusqu'à Serverette, sur inscription à l'Office du Tourisme
« Margeride en Gévaudan »

Samedi 21 et Dimanche 22 septembre : Journées du Patrimoine

ANIMATIONS ESTIVALES DE SERVERETTE

DÉCOUVERTE : Tous les
mardis de juillet et août :
visite guidée du village,
départ à 10 heures de la
fontaine du Barry
Association Patrimoine
et Traditions